



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

COMMUNIQUÉ

La FTQ commente le projet de loi qui hausse de plus de 30 % la rémunération des élus du Québec

Montréal, le 11 mai 2023. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ne peut que souligner l'incohérence du gouvernement de la CAQ qui a décidé d'aller de l'avant avec la hausse de la rémunération de la députation de plus de 30 % pour un salaire minimal de 131 766 \$ par année, alors que ce même gouvernement n'offre que 1,8 % de hausse salariale par année sur 5 ans aux travailleurs et travailleuses du secteur public que nous représentons dont la moyenne salariale est à peine de 44 000 \$.

« Nous sommes heureux de voir que les députés de la CAQ commencent à prendre conscience de l'impact de l'inflation sur les dépenses des familles. Ces députés ont la chance de pouvoir se payer une bonne augmentation pour faire face à l'augmentation des prix. Il faudrait maintenant qu'ils appliquent la même logique pour celles et ceux qui ont tenu à bout de bras le Québec pendant la pandémie », déclare la présidente de la FTQ, Magali Picard.

« Oui, le travail d'un député est prenant et demande de consacrer de nombreuses heures à ses commettants, mais justement, le premier devoir d'un élu est de servir la population et non de se servir lui-même. Le gouvernement de la CAQ devrait au moins avoir la décence d'attendre qu'il y ait un règlement avec une offre qui a du sens avec ses propres employés avant de s'autoadministrer des hausses salariales et indemnités de plus de 30 %, un peu de jugement, svp », conclut la présidente de la FTQ, Magali Picard.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.

– 30 –

Source : FTQ

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809, jlaverdiere@ftq.qc.ca